

AVIS DE CONCOURS

CHŒUR D'ANGERS NANTES OPÉRA

Le Chœur d'Angers Nantes Opéra
Direction Xavier RIBES

**ANGERS
NANTES
OPÉRA**
www.angers-nantes-opera.com

Recrute

Un Ténor 1

Un Ténor 2

Le

Mardi 26 mai 2026

Date de prise de fonction :

Mardi 1^{er} septembre 2026

Date limite de candidature :

Lundi 18 mai 2026

Lieu :

Nantes, Théâtre Graslin

Description du poste :

Sous l'autorité de la Directrice Générale et Artistique, de la responsable de production, du chef de chœur ainsi que du régisseur artistique et du chœur, l'artiste du chœur interprète collectivement les spectacles lyriques et les concerts organisés par Angers Nantes Opéra.

Missions principales :

- Interpréter collectivement les spectacles lyriques et les concerts :
 - Apprendre les partitions des ouvrages scéniques par cœur et celles des concerts sur demande
 - Participer aux séances collectives d'étude des ouvrages
 - Participer à des coproductions avec d'autres maisons d'opéra ou établissements culturels
 - Participer à des actions culturelles
 - Participer à des événements locaux (festivals, manifestations culturelles...)
- Fournir du travail personnel :
 - Consacrer une partie du temps de travail personnel à l'approfondissement et à l'étude des partitions,
 - Entretien sa technique vocale.

Compétences requises :

- Maîtriser sa technique vocale
- Savoir lire une partition et la maîtriser en temps voulu
- Posséder une bonne connaissance du répertoire vocal

Qualités requises :

- Avoir l'esprit collectif et savoir travailler en ce sens
- Avoir le goût de la scène
- Savoir faire preuve de rigueur, d'autodiscipline et de dynamisme
- Savoir s'adapter et mettre en application les directives artistiques

Sujétions particulières :

- Nombreux déplacements
- Travail en soirées, les week-ends et les jours fériés.

Cadre statutaire :

Emploi contractuel de droit public

Grade : Agent de maîtrise

Contrat d'un an assorti d'une période d'essai d'un mois renouvelable un mois. Contrat renouvelable par reconduction expresse dans la limite maximale de six ans. Au-delà, le contrat pourra être reconduit pour une durée indéterminée.

Rémunération annuelle brute minimale : 27 010€

(+ 13^{ème} mois + participation prévoyance / mutuelle + COS Ville de Nantes + tickets Restaurant et participation transports).

La rémunération est déterminée en fonction de l'éventuelle ancienneté acquise par l'artiste tant en qualité d'intermittent.e que de permanent.e

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le lundi 18 mai 2026**.

- Par e-mail à **recrutement@angersnantesopera.fr**
- ou
- Par voie postale à l'adresse suivante :

ANGERS NANTES OPERA
MONSIEUR LE PRÉSIDENT
Service des ressources humaines
1 Rue Molière
44009 NANTES Cedex 1

Les candidats sont priés de transmettre :

- Coordonnées (Nom, Prénom, nationalité, adresse, téléphone).
- Curriculum Vitae
- La liste de leurs deux airs au choix
- Un lien / support audio ou vidéo de moins de deux ans

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ÉTUDIÉS

Les candidats sélectionnés seront contactés par e-mail au plus tard le jeudi 21 mai 2026

Jury :

La composition du jury sera transmise lors des convocations.

Déroulement des épreuves :

1^{er} tour :

- Un air imposé
- Deux airs choisis par la candidate **dont un obligatoirement en français**

2^e tour :

- Deux extraits de chœur imposés
- Un déchiffrage accompagné au piano
- La Grande Vocalise de Rossini

À l'issue du concours un entretien conclut l'épreuve avec un ou plusieurs membres du jury, afin d'évaluer la motivation du candidat et ses capacités à s'investir dans un travail d'ensemble.

Le programme ainsi que les partitions des parties imposées sont consultables ici :

<https://www.angers-nantes-opera.com/offres-d-emploi>

Pour tout renseignement contacter Emmanuel Avellaneda, régisseur du chœur :

emmanuel.avellaneda@angersnantesopera.fr